



Saint Antoine sur l'Isle

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

ID : 033-213303738-20251017-DELIB_2025_28-DE

S²LO

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIB_2025_28
Classification 9.1

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Présents : 9
Votants : 9 Pour : 8 Contre : 0

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ**, le **DIX SEPT OCTOBRE**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2025

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3° Adjoint - Nicole DUFOSSÉ - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY - Yannick MALÈVRE - Jackie BRUNEL, Conseillers Municipaux

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal
Edith NAUZE, Conseillère Municipale

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Annick SAMSON

OBJET : Commune Ambassadrice du Don d'Organes

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition visant à s'associer au collectif qui soutient et fait la promotion du don d'organes.

Le label « don d'organes » a pour but de diffuser la culture du don d'organes et d'augmenter ainsi le nombre de vies sauvées grâce à la greffe.

Pour devenir commune ambassadrice du don d'organes, il suffit entre autre, de poser un panneau arborant le ruban vert, symbole du don d'organes, à chaque entrée principale de la commune.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de s'associer au collectif en devenant « Commune Ambassadrice du Don d'Organes » et de faire poser deux panneaux.

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 20 octobre 2025

La Secrétaire de Séance,

Annick SAMSON



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX